

La commune affiche des finances saines

Les élus de Barjouville se sont réunis en mairie sous la présidence de Benoît Delatouche, maire.

Moins une voix contre de Brigitte Beurel, conseillère de l'opposition, les élus ont sollicité une subvention au titre du fonds de concours de Chartres Métropole pour la construction d'une salle sportive à dominance danse et gymnastique au complexe sportif André-Ouaggini.

Prairie communale

L'opération est estimée à 1.390.015 M€ HT. « Une étude de faisabilité a été réalisée par un architecte et un comité de pilotage va être mis en place », a indiqué Sylvain Sureau, premier adjoint au maire.

Toujours au titre du fonds de concours de Chartres Métropole, les élus sollicitent à l'unanimité une subvention pour l'opération de réhabilitation du lavoir et de la passerelle à la prairie communale. Un projet estimé à 60.000€ HT.

Benoît Delatouche, maire, a présenté aux élus les conclusions du rapport financier du trésorier principal de Chartres Métropole. « Dans son rapport, Jean-Paul Manzano indique que la commune de Barjouville



SUBVENTIONS. Les élus ont sollicité une subvention au titre du fonds de concours de Chartres Métropole pour l'agrandissement du complexe sportif André-Ouaggini.

est en excellente santé financière avec de très bons ratios financiers. La capacité d'autofinancement brute reste importante, deux fois supérieure à la moyenne nationale. » L'édile indique également : « L'endettement de la commune reste supérieur à la moyenne nationale de 19 %. Il est parfaitement maîtrisé par rapport à la capacité d'autofinancement brute. La capacité de désendettement de la commune s'élève à deux années, soit très inférieur au seuil limite des douze ans. » ■

PISCINE

Suite à l'intégration dans le giron communautaire au 1^{er} janvier 2021 de la piscine des Vauroux, à Mairivilliers, les élus ont approuvé à l'unanimité la modification statutaire de Chartres Métropole pour le transport et accueil des écoles de Barjouville aux équipements sportifs aquatiques classés d'intérêt communautaire pour l'enseignement de la natation.